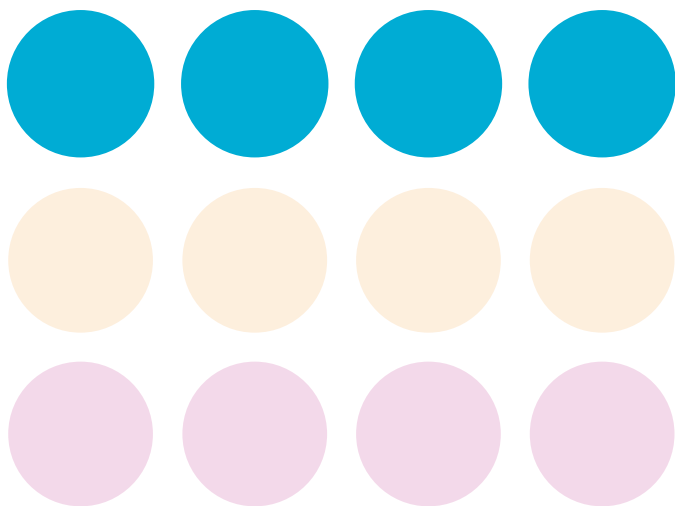


Langues et formations aux classes supérieures de l'ESG



**Réforme des classes
supérieures de l'enseignement
secondaire général dès 2018-2019**

QUOI DE NEUF ?



Sommaire

- 3 Préface
- 4 4G et 3G : deux niveaux en français et en allemand
- 6 L'accès au cours avancé
- 7 2G : deux langues, un cours unique
- 8 Ton choix « cours de base/ cours avancé » : quelles conséquences sur ta promotion ?
- 10 De nouvelles sections orientées vers l'avenir
- 14 Annexe - noms et calendrier des classes



Chers parents, chers élèves,

Voici arrivé après trois années d'enseignement secondaire général (ESG), le temps de choisir une spécialisation, qu'elle soit axée sur les sciences économiques et sociales, l'ingénierie, les sciences naturelles, la santé, l'architecture ou les arts.

Depuis la rentrée 2017-2018, la réforme du lycée se déploie sur le terrain. Les classes supérieures de l'ESG vont connaître à partir de 2018-2019 certains changements. Ils sont la mise en pratique des ambitions que le Gouvernement s'est fixées dans sa politique éducative : donner à chaque jeune une chance de se qualifier ; l'amener au maximum de ses capacités ; maintenir notre plurilinguisme sans qu'il se transforme en obstacle ; préparer les jeunes aux métiers porteurs et à accéder l'université.

Ces ambitions se concrétisent grâce à plusieurs mesures qui agissent en synergie : l'autonomie accrue des lycées ; l'introduction de cours de base et de cours avancés ; l'extension de l'offre de formations en français ; la création de nouvelles sections (architecture, design et développement durable ; sciences environnementales ; gestion de l'hospitalité) ; un examen plus ciblé avec moins d'épreuves et un diplôme de fin d'études secondaires générales plus complet.

La présente brochure se concentre sur l'offre linguistique et les nouvelles sections ; elle s'adresse tout particulièrement aux élèves inscrits en 9e en 2017-2018 et à leurs parents. Elle ne remplace pas les échanges que je vous encourage à avoir avec les enseignants et le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires du lycée.

Je vous souhaite, chers élèves, pleine réussite et de nombreuses satisfactions dans le domaine que vous allez choisir.

Claude MEISCH

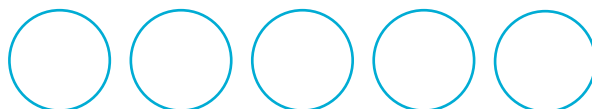
*Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse*

4G et 3G : deux niveaux en français et en allemand

Tu le sais, beaucoup de pays envient nos élèves, capables de jongler avec 4 langues. Cela n'empêche pas que parfois l'allemand ou le français te décourage : tu rencontres des difficultés ou tu ne progresses pas autant que tu le pourrais à cause des exigences linguistiques en français et en allemand.

En créant le système des cours de base et des cours avancés, le ministère veut te permettre :

- *d'acquérir les compétences linguistiques qui te seront utiles dans tes études et ta vie professionnelle,*
- *d'avancer au mieux de tes capacités dans ta langue forte, voire dans tes deux langues fortes,*
- *de ne pas être freiné dans ton parcours par ta langue moins forte.*



C'est pourquoi à partir de septembre 2018 en 4G, tu pourras choisir de suivre une langue, le français **ou** l'allemand, dans le cours de base. Tu ne peux pas avoir deux cours de base, français et allemand. Mais si tu te sens d'attaque et que tu as certaines ambitions professionnelles, tu peux bien sûr suivre deux cours avancés !

Calendrier

Septembre 2018:

- *début des cours avancés/cours de base en 6G et en 5G*
- *début des cours avancés/cours de base en 4G*

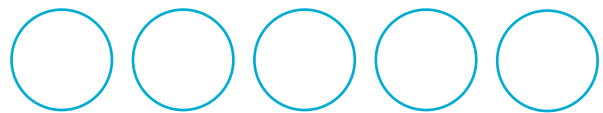
Septembre 2019 :

- *début des cours avancés /cours de base en 3G*

*Si tu choisis un cours de base en français, tu suivras tes **disciplines non linguistiques** dans ta langue forte, l'allemand.*

Si tu choisis un cours de base en allemand, tu suivras tes disciplines non linguistiques dans ta langue forte, le français.

*Le cours de base en français n'est donc offert que dans les formations à **langue véhiculaire allemande**. Et le cours de base en allemand n'est offert que dans les formations à **langue véhiculaire française**.*



Tu es plus à l'aise en français ?

Progressivement, les sections de l'ESG qui ont aujourd'hui l'allemand comme langue véhiculaire seront également offertes en français. Le cours d'allemand y sera **proposé en cours de base**. À suivre sur www.men.lu !

En **division administrative et commerciale**, vu l'importance tant du français que de l'allemand dans cette division, les cours de langue y sont offerts à un niveau unique, correspondant au cours avancé.

L'**anglais** est enseigné dans un cours unique (à la différence des classes inférieures). Si tu as des difficultés dans cette discipline, tu as droit à des mesures de soutien adaptées à tes besoins.

Le cours avancé prépare à suivre des **études universitaires** dans la langue choisie. Les exigences sont donc élevées, également dans l'expression écrite. Dans le cours de base, l'accent est mis davantage sur la **compréhension de l'écrit et l'expression orale**.

Cependant, les cours avancés et les cours de base s'appuient sur **un même programme** et utilisent les mêmes manuels scolaires, afin qu'en fonction de tes progrès, tu puisses passer de l'un à l'autre.

L'accès au cours avancé

2017-2018 est une année transitoire : si à la fin de ta 9e tu es admis en 4G, tu choisis librement avec tes parents, avant le conseil de classe, de suivre l'année prochaine le cours de français en cours de base ou en cours avancé. Si tu choisis une formation à langue véhiculaire française, dans un lycée où elle est offerte, tu pourras choisir l'allemand en cours de base ou en cours avancé.

À partir de 2018-2019, les élèves de 5G devront remplir certaines conditions pour accéder au cours avancé en 4G :

- soit avoir au minimum le niveau *suffisant* dans le cours avancé en 5G,
- soit avoir au minimum le niveau *fort* dans le cours de base en 5G.

Si l'élève remplit une de ces conditions, cela ne veut pas dire qu'il sera obligé de s'inscrire au cours avancé : c'est une possibilité.

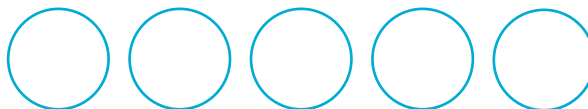
Si tu en as les capacités, tu as tout intérêt à t'inscrire ou viser à rejoindre les cours avancés, plus particulièrement en français : cette langue est indispensable sur le marché du travail luxembourgeois dans de nombreux secteurs économiques. Pour estimer ton potentiel, regarde tes notes, mais surtout demande conseil à tes enseignants et à tes parents.

Si tu n'es admissible à aucune classe de 4G et que tu n'es pas intéressé par la formation professionnelle, il te faudra reconsidérer ta situation avec tes enseignants, tes parents et le SePAS.

5 niveaux aux classes inférieures de l'ESG

- Niveau d'excellence : 50-60
- Niveau fort : 40-45
- Niveau suffisant : 30-35
- Niveau insuffisant : 20-25
- Niveau gravement insuffisant : 0-19

Pour les notes intermédiaires (46-49 ; 36-39 ; 26-29), le conseil de classe décide du niveau à attribuer en fonction des compétences et de l'attitude au travail.

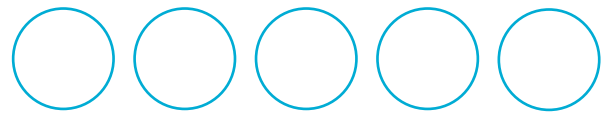


2G : deux langues, un cours unique

À partir de la 2G, il n'y a plus de choix entre cours de base et cours avancé, mais un cours unique de même exigence que le cours avancé. Comme avant la réforme, tu abandonnes une des trois langues; tu as donc en 2G le choix entre les combinaisons suivantes :

- allemand/anglais,
- allemand/français,
- français/anglais.

La **division administrative et commerciale** reste un cas à part : tu y continues l'apprentissage des trois langues, français, allemand, anglais.



Ton choix « cours de base/ cours avancé » : quelles conséquences sur ta promotion ?

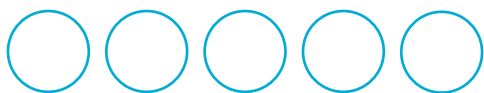
Attention !

Si tu as une note inférieure à 30 dans le cours de base et que tu ne peux pas la compenser, tu devras te soumettre à une épreuve d'ajournement en septembre. En cas de réussite, tu seras admis dans le cours de base de l'année suivante. Sinon tu devras te réorienter ou refaire ton année.

1er cas - Tu as choisi le cours de base en 4G

Si tu veux être admis au cours avancé en 3G, ta note annuelle dans la langue concernée doit être de 40 au moins. Sinon, tu dois réussir une épreuve complémentaire en septembre. Si ta note annuelle se situe entre 36 et 39, le conseil de classe pourra décider de ton admission, selon tes capacités, tes compétences et ton engagement. Si tu ne remplis aucune de ces conditions, tu restes en cours de base en 3G.

Si tel est le cas, tu peux quand même être admis en cours unique de cette langue en 2G si ta note annuelle en 3G est de 40 au moins. Si ta note est inférieure, tu dois réussir une épreuve complémentaire en septembre. Si ta note annuelle se situe entre 36 et 39, le conseil de classe pourra décider de ton admission, selon tes capacités, tes compétences et ton engagement. Si tu ne remplis aucune de ces conditions, tu devras donc abandonner cette langue en 2G.



2e cas - Tu es en cours avancé en 4G

Si ta note annuelle est inférieure à 30, tu es admissible seulement au cours de base en 3G.

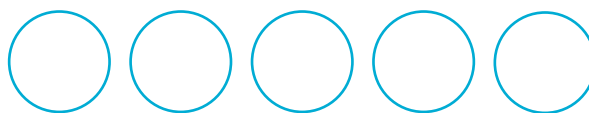
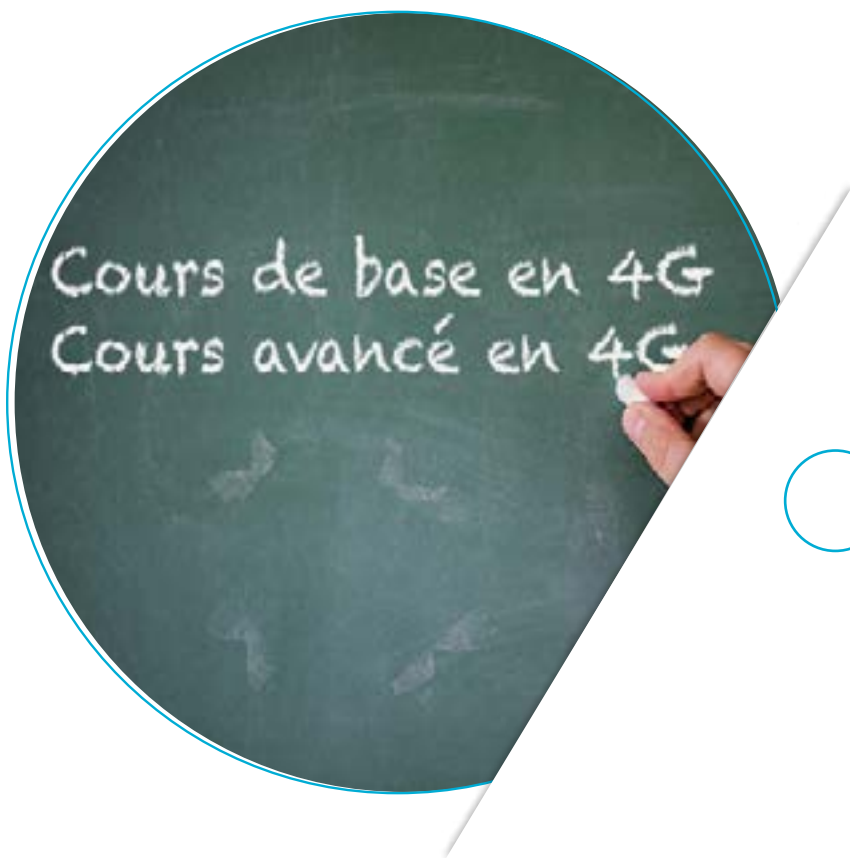
Si ta note annuelle est inférieure à 20, tu es admissible seulement au cours de base en 3G et tu devras suivre en plus une mesure d'appui décidée par le conseil de classe.

Dans les deux cas, si tu souhaites rester en cours avancé en 3G, tu dois te soumettre à une épreuve complémentaire en septembre : si tu obtiens une note d'au moins 30, tu seras alors admis en cours avancé en 3G.

Si ta note annuelle en **3G** est d'au moins 30 dans le cours avancé, tu peux si tu le veux continuer cette langue en **2G**.

Si ta note annuelle se situe entre 20 et 29, le conseil de classe certifie la réussite du cours de base. Soit tu abandonnes cette langue en 2G, soit si tu veux la conserver, tu te soumetts à une épreuve complémentaire en septembre.

Afin de ne pas te pénaliser parce que tu as choisi le cours avancé, il t'est possible de compenser dans certains cas une note même inférieure à 20.



De nouvelles sections orientées vers l'avenir

Tes besoins et aspirations ne sont pas les mêmes que ceux de tes camarades, c'est pourquoi l'offre de formations se diversifie. À la rentrée 2018-2019 trois lycées lancent de nouvelles sections préparant à des métiers d'avenir. Deux sections existantes s'étendent.

La **section architecture, design et développement durable (A3D)** prépare aux études universitaires d'architecte, architecte d'intérieur, urbaniste, paysagiste, ingénieur en génie civil, etc.



Classes : 4G – 1G, ouverture progressive des classes (4G en 2018-2019, 3G en 2019-2020, etc.)

Profil : élèves forts en mathématiques et en sciences, ayant des capacités de représentation en 3D, le sens artistique et la passion pour l'innovation et le développement durable dans le domaine de la construction et des matériaux écologiques

Accès en 4G :

À partir d'une 9e, tu dois :

- soit avoir en mathématiques 30 au moins et 38 au moins en sciences naturelles,
- soit avoir en mathématiques 38 au moins et 30 au moins en sciences naturelles.

Ces critères s'appliquent aux élèves qui sont en 9e en 2017-2018. À partir de 2018-2019, l'élève de 5G devra être en cours avancé en mathématiques. S'il a en mathématiques le niveau suffisant, il devra alors avoir le niveau fort en sciences naturelles : s'il a en mathématiques le niveau fort, le niveau suffisant en sciences naturelles conviendra.

Tu peux aussi accéder à cette classe à partir d'une 5C.

Où : Lycée Josy Barthel Mamer

Plus sur www.a3d.lu, www.ljbm.lu

La **section gestion de l'hospitalité (GH)** prépare les jeunes à la gestion d'institutions d'accueil dans les domaines de la restauration, de l'hébergement et des voyages.



Classes : ouverture progressive des classes avec la 2G en 2018-2019 et la 4G en 2019-2020

Accès et profil en 2G : tu dois avoir réussi une classe de 3G avec un bon niveau en anglais et en français.

Accès et profil en 4G : tu dois avoir réussi en 5G un cours avancé en anglais et un cours avancé en allemand ou en français. Tu peux aussi accéder à cette classe à partir d'une 5C.

Où : École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg

Plus sur www.ehtl.lu

La **section sciences environnementales (SE)** prépare à la vie professionnelle et aux études supérieures dans le développement durable (environnement, écotechnologies, économie circulaire et responsable, énergies renouvelables, etc.).



Classes : 2G à partir de 2018-2019 et 1G à partir de 2019-2020

Profil : élèves ayant des connaissances de base solides en mathématiques et en sciences naturelles et une bonne culture générale

Accès : à partir d'une 3G d'une section de la division technique générale ou d'une 3C

Où : Lycée technique d'Ettelbruck

Plus sur www.ltett.lu

La **section sciences sociales (SO)** actuellement offerte à partir de la 2G, prépare entre autres aux études d'assistant social, de pédagogue et de psychologue. Elle est étendue aux classes de 4G.



Classes : 4G à partir de 2018-2019

Accès en 4G :

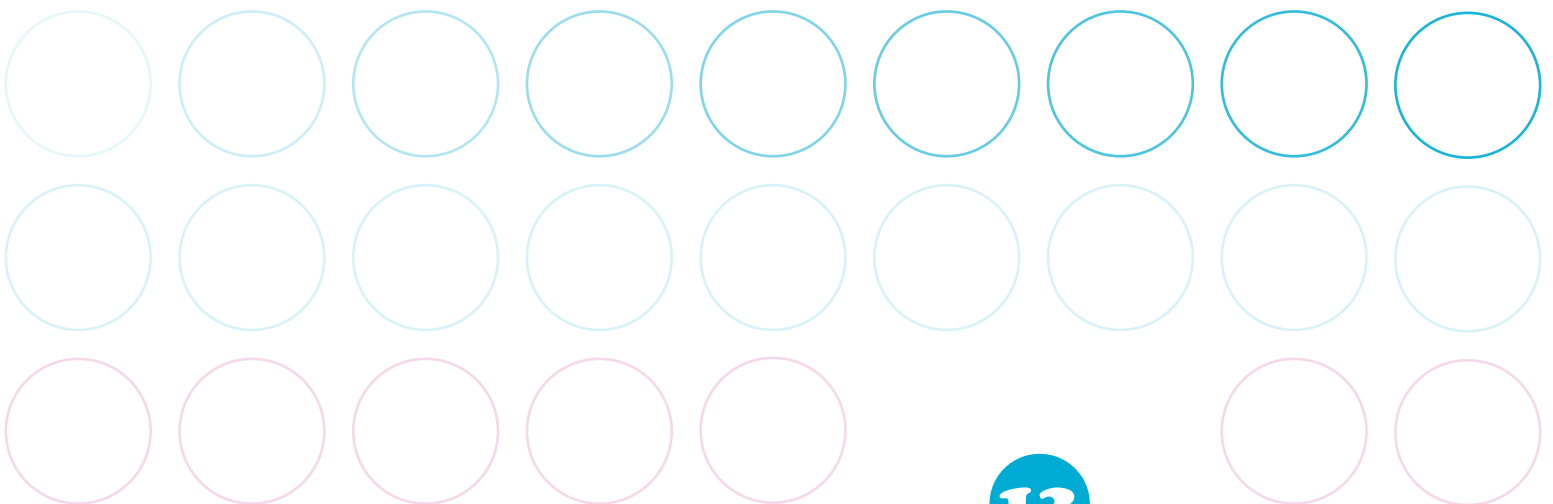
À partir d'une 9e, tu dois

- soit avoir en sciences naturelles une note annuelle de 38 au moins,
- soit avoir une moyenne annuelle de l'allemand, du français et de l'anglais pris ensemble de 38 au moins,
- soit avoir en mathématiques une note annuelle de 38 au moins.

Ces critères s'appliquent aux élèves qui sont en 9e en 2017-2018. À partir de 2018-2019, l'élève de 5G devra avoir au minimum le niveau fort en sciences sociales et au minimum le niveau suffisant en sciences naturelles ou vice versa.

Où : De nombreux lycées vont proposer la 4GSO.

Plus sur le site Internet des lycées



La **section sciences de la santé (SH)** actuellement proposée en 1G s'adresse aux élèves intéressés par les professions de santé, mais ne désirant pas devenir infirmiers. Elle prépare par exemple aux études de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de diététicien, etc., mais aussi à des professions des domaines plus médicotecniques comme l'assistant technique médical (ATM) de radiologie, le laborantin, l'informaticien en santé, l'ingénieur biomédical, etc. Elle est étendue à la classe de 2G.



Classe : 2G à partir de 2018-2019

Accès : si tu as réussi une 3G de la section des professions de santé et des professions sociales, une 3G de la section sciences naturelles, une 3G de la section ingénierie/informatique ou une 3C, tu es admis directement en 2G de cette section. Si tu as réussi une autre classe de 3G, tu dois passer un test d'admission.

Où : Lycée technique pour professions de santé

Plus sur www.ltps.lu

En route vers l'université !

La réforme du secondaire veut favoriser tes chances d'être admis à l'université.

Pour cela il importe que tu puisses faire valoir tes compétences acquises en classe ainsi que tes activités extrascolaires : c'est le rôle du complément au diplôme où se retrouvent :

- les objectifs de ta section et de ses disciplines,
- les notes annuelles des disciplines de 1re,
- les disciplines étudiées en 2e sans indications des notes,
- les compétences acquises lors d'activités extrascolaires.

L'examen de fin d'études lui-même change à partir de juin 2019. Pour que tu puisses augmenter tes chances d'obtenir de bonnes notes, le nombre d'épreuves écrites est réduit à six (avant certaines sections en comptaient 10) et les épreuves orales à deux.

Cette brochure est disponible en portugais sur www.men.lu - Actualités – Publications

Annexe - noms et calendrier des classes

Depuis la rentrée 2017-2018, l'enseignement secondaire technique est devenu l'enseignement secondaire général (ESG) et l'enseignement secondaire est devenu l'enseignement secondaire classique (ESC). La numérotation est la même dans les deux enseignements. Ainsi les actuelles 9TE, 9PO, 9STP, 9STPP et 9STPS deviennent à partir de 2018-2019 des 5G.

Dans le tableau ci-dessous, tu retrouves les noms des classes supérieures.

Légende :

- : classe non encore créée

id. (idem) : pas de changement

2017/2018	2018/2019	2019/2020
Division administrative et commerciale		
Section gestion / organisation et communication		
4GCM	id.	id.
3GCM	id.	id.
Section gestion		
2GCG	id.	id.
1GCG	id.	id.
Section communication et organisation		
2GCC	id.	id.
1GCC	id.	id.
Division technique générale		
Section technique générale / informatique	Sec. ingénierie / informatique	
4GTG	4GIG	id.
3GTG	3GIG	id.
Section technique générale	Section ingénierie	
2GGE	2GIG	id.
1GGE	1GIG	id.
Section informatique		
2GGI	2GIN	id.
1GGI	1GIN	id.

Sec. sciences environnementales		
-	2GSE	id.
	-	1GSE
Section sciences naturelles		
4GSN	id.	id.
3GSN	id.	id.
2GSN	id.	id.
1GSN	id.	id.
Section architecture, design et développement durable		
-	4GA3D	id.
-	-	3GA3D
Division des professions de santé et des professions sociales		
Section des professions de santé et des professions sociales		
4GPS	id.	id.
3GPS	id.	id.
Section sciences sociales		
-	4GSO	id.
-	-	3GSO
2GSO	id.	id.
1GSO	id.	id.
Section de la formation de l'éducateur		
2GED	id.	id.
1GED	id.	id.
1+GED	id.	id.
Section de la formation de l'infirmier		
2GSI	id.	id.
1GSI	id.	id.
Section sciences de la santé		
-	2GSH	id.
1GSH	id.	id.
Division artistique		
Section artistique	Section arts et communication visuelle	
4GAR	4GACV	id.
3GAR	3GACV	id.
2GAR	2GACV	id.
1GAR	1GACV	id.
Division hôtelière et touristique		
Section gestion de l'hospitalité		
-	-	4GGH
	-	-
-	2GGH	id.
-	-	1GGH